



## COMITÉ DE PARENTS

### de la Commission scolaire des Patriotes

Procès-verbal de la séance tenue le 18 novembre 2010 à 19h15,  
au siège social de la Commission scolaire,  
1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville

#### **SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs**

École	Albert-Schweitzer	Christine Lavoie
	Antoine-Girouard	Francis Patenaude
	Arc-en-Ciel	Jean-Philippe Audren
	Aux-Quatre-Vents	Candice Cornet
	De Bourgogne	Jacynthe Lecavalier
	de l'Amitié	Valérie Fugère
	De La Broquerie	Blaise Labrecque
	de la Chanterelle	Jean-Marie Dejardin
	de la Passerelle	Élizabeth Morin
	de la Roselière	Karine Lussier
	De Montarville	Pascale Choquette
	De Salaberry	Annie Guénette
	du Carrousel	Nathalie Belleville
	Du Grand-Chêne	Hugues Marier
	Du Grand-Chêne	Vincent Fortin
	Du Tourne-Vent	Frédéric Lavoie
	Jacques-Rocheleau/St-Basile	Gille Cazade
	Jolivent	Isabel Godard
	Le Petit-Bonheur	Sylvain Giguère
	Le Sablier	Mélanie Chagnon
	Le Tournesol	Normand Boisclair
	les Marguerite	Sophie Parent
	Marie-Victorin	François Belleville
	Mère Marie-Rose	Sylvain Deblois
	Monseigneur-Gilles-Gervais	Marie-Hélène Talon
	Monseigneur-Gilles-Gervais	Julie Lafrenière
	Notre-Dame	Louis Provencher
	Paul-VI	Caroline Bujold
	Père-Marquette	Marc Prince
	Saint-Charles	Marc Gauthier
	Saint-Mathieu	Claude Bérubé
	Sainte-Marie	Jean Brûlé
	Secondaire De Mortagne	Anne-Marie Parisien
	Secondaire du Grand-Coteau	Stéphane Geffard
	Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
	Secondaire le Carrefour	Anne Daneau
	Secondaire Ozias-Leduc	Josée Désilets
	Secondaire Polybel	Josée Beauchemin
	École d'éducation internationale	Serge Lefebvre
	École orientante l'Impact	Christelle Guérin

	<p><b>SONT ABSENTS : mesdames et messieurs</b></p> <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> École Au Fil de l'Eau  Aux-Quatre-Vents  de l'Aquarelle  de l'Envolée  de la Mosaïque  de la Pommeraie  de la Source  Des Trois-Temps  Du Moulin  Du Parchemin  Georges-Étienne-Cartier  Jacques-De Chambly  L'Arpège  La Farandole  La Roseraie  Le Rucher  Les Jeunes Découvreurs  Louis-Hippolyte-Lafontaine  Ludger-Duvernay  Pierre-Boucher  Saint-Denis  Secondaire de Chambly  Secondaire François-Williams  Secondaire le Tremplin </td> <td style="vertical-align: top;"> Sophie Panneton  Bruno Bourgeois  Claude Crépeau  Simon Ouellet  Aucun  Stephan Lotz  Aucun  Mireille Louis-Seize  Joëlle Choquette  Michel C. Tremblay  Fanny Dubé  Jacques Duchesne  Stéphane Lemay  Bruno Des Ormeaux  Aucun  Line Désormeaux  Karyne Brossard  Karine Hamel  Robert Bélanger  Cynthia Gyenize  Gilbert Proulx  Claude Govaerts  Patricia Bergeron  Aucun </td> </tr> </table>	École Au Fil de l'Eau Aux-Quatre-Vents de l'Aquarelle de l'Envolée de la Mosaïque de la Pommeraie de la Source Des Trois-Temps Du Moulin Du Parchemin Georges-Étienne-Cartier Jacques-De Chambly L'Arpège La Farandole La Roseraie Le Rucher Les Jeunes Découvreurs Louis-Hippolyte-Lafontaine Ludger-Duvernay Pierre-Boucher Saint-Denis Secondaire de Chambly Secondaire François-Williams Secondaire le Tremplin	Sophie Panneton Bruno Bourgeois Claude Crépeau Simon Ouellet Aucun Stephan Lotz Aucun Mireille Louis-Seize Joëlle Choquette Michel C. Tremblay Fanny Dubé Jacques Duchesne Stéphane Lemay Bruno Des Ormeaux Aucun Line Désormeaux Karyne Brossard Karine Hamel Robert Bélanger Cynthia Gyenize Gilbert Proulx Claude Govaerts Patricia Bergeron Aucun
École Au Fil de l'Eau Aux-Quatre-Vents de l'Aquarelle de l'Envolée de la Mosaïque de la Pommeraie de la Source Des Trois-Temps Du Moulin Du Parchemin Georges-Étienne-Cartier Jacques-De Chambly L'Arpège La Farandole La Roseraie Le Rucher Les Jeunes Découvreurs Louis-Hippolyte-Lafontaine Ludger-Duvernay Pierre-Boucher Saint-Denis Secondaire de Chambly Secondaire François-Williams Secondaire le Tremplin	Sophie Panneton Bruno Bourgeois Claude Crépeau Simon Ouellet Aucun Stephan Lotz Aucun Mireille Louis-Seize Joëlle Choquette Michel C. Tremblay Fanny Dubé Jacques Duchesne Stéphane Lemay Bruno Des Ormeaux Aucun Line Désormeaux Karyne Brossard Karine Hamel Robert Bélanger Cynthia Gyenize Gilbert Proulx Claude Govaerts Patricia Bergeron Aucun		
<p>N° de la résolution ou annotation</p> <p>Résolution n° <b>CP-028-11-10</b></p>	<p><b>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Monsieur Stéphane Geffard souhaite la bienvenue aux membres. Il déclare l'assemblée ouverte à 19 h 15.</p> <p><b>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b></p> <p>Monsieur Geffard fait la lecture de l'ordre du jour. Le point 4.1, Présentation de la protectrice de l'élève, tombe puisque Madame Rousseau ne pouvait être présente ce soir. Monsieur Geffard propose de remplacer ce point par une présentation de Madame Gauvreau au sujet du projet de centre administratif de la CSP.</p> <p>Madame Christine Lavoie, appuyée par madame Jacinthe Lecavalier, propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</li> <li>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</li> <li>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE 2010 <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1 SUIM DU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE 2010</li> <li>3.2 CORRECTION RÉSOLUTION NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CP AU COMITÉ EHDAA</li> <li>3.3 QUESTIONS RÉPONSES DES MEMBRES</li> </ol> </li> <li>4. DIRECTION GÉNÉRALE <ol style="list-style-type: none"> <li>4.1 LE POINT SUR LE PROJET DU CENTRE ADMINISTRATIF</li> </ol> </li> </ol>		

- 4.2 PLAN STRATÉGIQUE, CONVENTION DE PARTENARIAT ET CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE
- 4.3 QUESTIONS DES MEMBRES
- 5. RETOURS DE CONSULTATION SUR LA POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DE LA CSP POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012**
- 5.1 PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE PAR MME ISABEL GODARD
- 5.2 QUESTIONS DES MEMBRES
- 5.3 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉOLUTION
- 6. CONSULTATION SUR LA MODIFICATION DE L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT, DES CYCLES OU PARTIE DE CYCLES DANS LES ÉCOLES DE ST AMABLE**
- PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉOLUTION
- PAUSE
- 7. PLAN D'ACTION 2010-2011**
- 7.1 CONFÉRENCES
- 7.2 PRIORITÉS DES MEMBRES
- 7.3 SOIRÉE DES BÉNÉVOLES
- 8. TRÉSORERIE**
- PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET
- 9. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS**
- 9.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT
- NOMINATION DE DÉLÉGUÉS OFFICIELS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCPQ
- 9.2 PARENTS-COMMISSAIRES
- 9.3 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA
- 9.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT
- 10. COMMUNICATION FCPQ**
- 11. PAROLE AU PUBLIC
- 12. PAROLE AUX MEMBRES
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Résolution  
CP-029-11-10

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE 2010**

Les noms des personnes présentes à l'assemblée autres que les membres seront retirés du procès-verbal.

Madame Jacinthe Lecavalier, appuyée par madame Christine Lavoie, propose l'adoption du procès-verbal du 21 octobre 2010, tel que modifié.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **3.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE 2010**

Monsieur Stéphane Geffard s'informe si les membres ont tous reçu la liste des représentants de leur secteur. Les responsables de leur secteur qui ne l'ont pas encore fait le feront.

#### **3.2 CORRECTION RÉOLUTION NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CP AU COMITÉ EHDAA**

Lors de la dernière assemblée, une résolution a été prise pour la nomination du représentant EHDAA. On explique que le Comité de parents n'a pas à nommer le représentant. Le Comité EHDAA nomme son représentant au Comité de parents. La résolution no CP-024-10-10 doit donc être supprimée.

#### **3.3 QUESTIONS RÉPONSES DES MEMBRES**

Concernant la présence d'orthophoniste pour les élèves atteints de surdité, monsieur Geffard lit la réponse de la direction générale.

Monsieur François Belleville indique qu'il n'y a pas d'orthophoniste en ce moment pour s'occuper des enfants sourds à l'école Marie-Victorin. Les orthophonistes qui ont quitté leur emploi n'ont pas été remplacés.

Monsieur Geffard invite les membres à lire les autres réponses dans le document qui leur a été remis.

#### **4. DIRECTION GÉNÉRALE**

##### **4.1 LE POINT SUR LE PROJET DE CENTRE ADMINISTRATIF**

Monsieur Geffard cède la parole à madame Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, qui désire faire le point sur la question du centre administratif. Elle s'excuse pour l'absence de madame Rousseau et précise qu'elle sera là en décembre.

Madame Gauvreau indique d'emblée qu'elle ne vient pas défendre le projet de construction, puisque le dossier est à l'étape de préparation. Elle veut parler du battage médiatique qui a eu lieu la semaine précédente. Elle comprend que pour les parents, cela représente beaucoup d'argent. Les actifs de la Commission scolaire s'élèvent à 500 millions de dollars. La CS demande la permission d'emprunter la somme de 13 millions pour construire un centre administratif.

Monsieur Jacques Beaudet explique que les médias ont traduit le 13 millions en services aux élèves. Mais la CS n'a pas une somme de 13 millions qui dort dans un tiroir. On demande une permission pour emprunter le montant. Les plans proposés depuis juillet l'an dernier sont une construction LEED (économie d'énergie). Les commissaires ont étudié les possibilités d'agrandir. Cela ne répond pas aux besoins et il faudrait enlever des terrains de soccer à l'école. En outre, si on décide de rénover ou d'agrandir, il faudrait se conformer au code du bâtiment. L'édifice ne dispose pas d'un ascenseur pour handicapés, il n'y a pas assez de toilettes, etc. ce qui signifie que le bâtiment n'est pas conforme aux normes. Il en coûterait 2,5 millions pour rénover le bâtiment et le rendre conforme.

Madame Gauvreau explique qu'il manque de place pour former les gens. Le personnel a été très touché par la façon dont les médias ont traité l'affaire. Les médias font des commentaires qui heurtent les gens à l'interne. Toute cette situation contribue à dévaloriser ce qui est fait dans l'ensemble de la CS. Pour conclure, elle remet une copie du communiqué de presse qui a été diffusé par la CS.

Monsieur Serge Lefebvre suggère de rappeler que la CS a un des taux de frais de gestion le plus bas. Le " timing " n'était pas bon.

Madame Gauvreau indique qu'on a commencé à planifier le projet il y a deux ans. La CS est en expansion en termes de nombre d'élèves. Toutes les écoles sont occupées. Les municipalités sont emballées par le projet et offrent le terrain gratuitement. Nous sommes dans une ancienne école primaire. La CS est propriétaire et a un locataire éventuel, ce qui aidera à rembourser le prêt.

Monsieur Beaudet ajoute que l'école Robert Chartier à St-Hilaire est occupée par les ressources matérielles. La CS aura besoin de ces locaux pour le centre de formation professionnelle. Ces employés devront être relocalisés.

Madame Christelle Guérin demande ce que sont devenus les locaux de l'école la Rabastalière.

Madame Gauvreau indique qu'ils seront utilisés dès janvier pour la formation aux adultes. Elle ajoute que le manque d'espace est un signe de croissance, donc positif!

Monsieur Frédérick Lavoie indique qu'il y a encore beaucoup de questions à régler, par exemple le choix du site. Quel est l'échéancier si on ne veut pas compromettre la réussite des élèves?

Madame Gauvreau précise que le dossier sera étudié prochainement par les commissaires.

#### **4.2 PLAN STRATÉGIQUE, CONVENTION DE PARTENARIAT ET CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

Madame Gauvrau explique brièvement les objectifs visés par la loi. Elle précise que les élèves du Canada se classent au 2<sup>e</sup> rang mondial, après la Finlande, selon le PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves). Par ailleurs, depuis les 20 dernières années, le taux de décrochage stagne. La loi 29 change la gouvernance et confère à la ministre des pouvoirs directs sur les écoles. On doit regarder les résultats et les moyens.

##### **Convention de partenariats**

Monsieur Beudet explique que le MELS, dans son plan stratégique, a décidé que les commissions scolaires devaient cibler cinq aspects, qui se trouvent dans la convention de partenariat.

Les buts visés, les cibles et les moyens sont exposés dans le tableau en annexe du document Projet de convention de partenariat.

**Premier but** : augmentation du taux de diplomation et de qualification chez les moins de 20 ans - pour la CSP, le MELS a fixé la cible à 86 %; il est présentement de 77,1 %.

**Deuxième but** : amélioration de la langue française. L'analyse a permis d'identifier les faiblesses des élèves, notamment l'écart entre les garçons et filles dès la première année. Les analyses sont très pointues et précises, ce qui permet d'intervenir de façon plus ciblée.

Madame Anne-Marie Parisien s'informe de l'impact de la nouvelle grammaire. Monsieur Beudet indique que les instruments de mesure ne sont pas standardisés. On veut mettre en place des examens standardisés pour pouvoir comparer. On a constaté une amélioration sur les idées, le contenu de la rédaction.

**Troisième but** : la persévérance scolaire des élèves en difficulté. On veut augmenter la certification au lieu de les voir décrocher. Il y a une analyse de l'offre de services en cours par les différents intervenants.

Monsieur Serge Lefebvre demande si les parents peuvent participer au comité paritaire. Selon monsieur Beudet, ce n'est pas prévu.

Monsieur Louis Provencher ajoute que pour réussir l'intégration des élèves, il faut aussi intégrer les parents. Certains parents sont mal outillés pour soutenir les enfants. Les parents sont les premiers intervenants.

Madame Gauvreau indique qu'il y a une prise de conscience du rôle des parents dans la réussite des élèves. Plusieurs instances permettent aux parents de participer.

Madame Daneau soulève le cas de l'école orientante. Une des solutions envisagées pour sa fille était l'école orientante, mais elle devait être en échec à deux reprises. Ce critère d'admission avait pour effet de l'inciter à avoir un 2<sup>e</sup> échec.

**Quatrième but :** Environnement sain et sécuritaire, saine alimentation

**Cinquième but :** Augmentation des élèves inscrits à la formation professionnelle

### **Convention de gestion et de réussite**

Madame Gauvreau poursuit en précisant que la Convention de gestion et de réussite est le lien entre les orientations ministérielles, la convention de partenariat et le plan de réussite des écoles. Le conseil d'établissement doit adopter le projet éducatif et le plan de réussite. Chaque école doit déterminer ce qu'elle fait pour atteindre ces buts.

## **4.3 QUESTIONS DES MEMBRES**

Madame Christine Lavoie demande ce qui arrivera si l'école ne rencontre pas les cibles.

Madame Gauvreau indique qu'il y aura assurément une intervention. La commission scolaire doit rendre compte au ministère et les écoles à la CS. Il faudra questionner et s'ajuster.

Madame Candice Cornet demande pourquoi les parents du CE n'auraient pas une adresse courriel pour faire le pont avec les parents.

Monsieur Jean Brûlé indique que cela est déjà fait. Le portail de la CSP le permet.

Monsieur Jean-Marie Dejardin soulève la question des saines habitudes alimentaires qu'entend favoriser la CSP. Que dire des périodes de récupération qui ont lieu pendant l'heure du dîner? Cela ne favorise pas de saines habitudes.

## **5. RETOURS DE CONSULTATION SUR LA POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DE LA CSP POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012**

### **5.1 PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE PAR MADAME ISABEL GODARD**

Monsieur Stéphane Geffard invite madame Isabel Godard à faire un résumé de la situation. Madame Godard explique que le CP est un des comités consultés. L'an dernier, le CP a adopté des résolutions qui représentaient des changements majeurs. Le comité de soutien à la mission éducative a été mandaté pour analyser les recommandations.

Les modifications qui ont été apportées ont été présentées lors de la dernière réunion. Les changements que nous avons demandés auraient entraîné davantage de préjudices. Madame Godard insiste sur le fait que la consultation porte sur les modifications.

Le Conseil des commissaires a retenu la proposition relative aux précisions sur le formulaire d'inscription concernant le choix école et le choix de secteur. Il y aura aussi un feuillet explicatif, qui sera déposé en décembre au Conseil des commissaires.

Résolution  
CP-030-11-10

## 5.2 QUESTIONS DES MEMBRES

Madame Daneau questionne le processus de consultation.

Madame Isabel Godard indique que le CP est consulté chaque année. Le CP donnera sa position la semaine prochaine lors de la séance de travail du Conseil des commissaires. La politique sera adoptée le 7 décembre pour l'inscription qui débute en février.

## 5.3 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉOLUTION

Monsieur Stéphane Geffard fait la lecture du projet de résolution relatif à la consultation sur la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves de la CSP pour l'année scolaire 2011-2012.

Attendu que la CSP a procédé à une analyse en profondeur de la Politique d'admission et d'inscription des élèves suite aux recommandations du Comité de parents en 2010,

Attendu que les résultats de ces travaux ont été présentés aux représentants du Comité de parents lors de la séance du 21 octobre 2010;

Attendu que les demandes d'éclaircissement réclamées par le Comité de parents ont été consenties et mises en œuvre sur le formulaire d'inscription et dans un feuillet explicatif;

Le Comité de parents souhaite que la CSP tende à scolariser les enfants d'une famille dans la même école.

Le Comité de Parents est favorable aux modifications proposées par la commission scolaire sur la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves de la CSP dans les écoles pour l'année scolaire 2011-2012.

Monsieur Jean-Philippe Audren propose d'ajouter «avec le Comité de soutien à la mission, induant les trois commissaires de Ste-Julie, » après élèves (premier paragraphe).

Monsieur Claude Bérubé appuie la proposition. Madame Anne-Marie Parisien demande le vote.

Pour 1

Contre 25

Abstentions 9

**La proposition est rejetée.**

Madame Isabel Godard, appuyée par Monsieur Normand Boisclair, propose d'adopter la Résolution telle que lue par Monsieur Geffard.

**La résolution est adoptée à l'unanimité, telle que présentée.**

## 6. CONSULTATION SUR LA MODIFICATION DE L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT, DES CYCLES OU PARTIE DE CYCLES DANS LES ÉCOLES DE ST-AMABLE

Monsieur Geffard invite madame Isabel Godard à résumer les modifications qui ont été apportées.

Résolution  
CP-031-11-10

Madame Godard indique que trois conseils d'établissements de St-Amable ont présenté un mémoire la semaine dernière. Tous se disaient contents de la nouvelle école. On demandait de faire attention aux élèves de 5<sup>e</sup> année, de les laisser dans leur école pour leur 6<sup>e</sup> année et éviter de les déplacer. L'école François-Williams a fait connaître son désir d'avoir le 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires. Il a aussi été question des élèves de 6<sup>e</sup> en situation d'échec. Les directions d'écoles ont déjà mis des mesures en place pour éviter les échecs.

### **Présentation du projet de résolution**

Monsieur Stéphane Geffard fait la lecture du projet de résolution concernant la consultation sur le projet de modifier l'ordre d'enseignement ou les cycles ou parties de cycles dispensés par les écoles de St-Amable à compter de l'année scolaire 2011-2012.

Attendu que le Comité de parents n'a pas obtenu de résolution sur ce projet lors de sa rencontre du 21 octobre, après avoir abordé le point avec les représentants;

Attendu que la date limite pour l'inscription était le 3 novembre 2010, ce qui ne permettait pas au Comité de parents de présenter un mémoire lors de l'audience de consultation publique prévue le 10 novembre puisque le Comité de parents siègera seulement le 18 novembre ;

Attendu que le retour de consultation est prévu pour le 22 novembre 2010;

Attendu que l'organisation scolaire actuelle qui fait en sorte que les élèves de St-Amable doivent fréquenter trois établissements différents pour compléter leur éducation primaire;

Attendu que les élèves de deuxième année du troisième cycle fréquentent l'école secondaire François-Williams;

Attendu que la construction d'une nouvelle école à St-Amable répond à un besoin du milieu et entraîne un réaménagement de l'organisation scolaire;

Attendu que l'organisation scolaire envisagée favorisera la stabilité des élèves en limitant le nombre d'établissements fréquentés pendant le parcours scolaire des élèves;

Le Comité de parents souhaite faire connaître sa position favorable aux modifications proposées à l'organisation scolaire des écoles de St-Amable.

Madame Anne-Marie Parisien, appuyée par Monsieur Marc Gauthier, propose l'adoption de la résolution.

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

**PAUSE**

## **7. PLAN D'ACTION 2010-2011**

### **7.1 CONFÉRENCES**

Monsieur Stéphane Geffard demande aux membres les sujets de conférence qui les intéressent et s'il y a d'autres sujets qu'on pourrait aborder en cours d'année. Il y a déjà certains sujets à l'ordre du jour, dont les frais chargés aux parents, la soirée de reconnaissance des bénévoles.



Avant de décider quelles conférences seront offertes, on propose de se réunir en secteur pour définir les priorités des membres.

## **7.2 PRIORITÉS DES MEMBRES**

Secteur bleu :

Monsieur Normand Boisclair énumère les sujets qui ont été retenus par les membres de son secteur :

- La conférence Développer la confiance en soi de Mme Renaud paraît très intéressante
- L'intégration des EHDAA dans les classes régulières
- L'intimidation - que peuvent faire les parents
- La réussite des garçons
- Les frais chargés aux parents

Secteur rose :

Monsieur Marc Gauthier énumère les sujets retenus par les membres de son secteur :

- La gestion du stress
- Que fait-on pour le stimuler les élèves qui ont de la facilité
- Présentation sur les moyens de contrer la violence, le taxage
- Présentation sur la complexité des classes mixtes
- Pleine capacité dans certaines écoles éloignées; quels sont les plans

Secteur vert :

Madame Marie-Hélène Talon indique que la conférence sur le stress et l'anxiété de l'organisme Le Cerf paraît intéressante. Elle énumère les sujets qui ont été soulevés par les membres de son secteur :

- Étudier la faisabilité d'une journée de bénévolat dans les écoles, un samedi par exemple, pour améliorer les lieux physiques
- Les devoirs et les leçons
- Les frais chargés aux parents
- Les campagnes de financement et les voyages
- Quel est l'intérêt pour les écoles d'avoir une fondation
- La réforme du français
- Les activités parascolaires
- La présence du sport

Secteur secondaire :

Madame Anne-Marie Parisien indique l'intérêt des membres de son secteur pour une conférence sur les moyens d'aider son jeune, de l'encadrer. Elle énumère les sujets d'intérêt pour son secteur :

- Compte rendu de la CS sur les stratégies relatives à la réussite des garçons
- Retour sur les conventions de gestion après la signature des écoles
- Frais chargés aux parents
- Politique relative aux EHDAA
- Intimidation
- L'adolescence et les études

Monsieur Louis Provencher précise que la meilleure façon d'outiller nos enfants pour faire face à leurs pairs et à l'intimidation consiste à améliorer leur confiance en eux.

### 7.3 SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

Monsieur Stéphane Geffard demande aux membres si certains ont des idées pour l'orientation à donner à la soirée de reconnaissance des bénévoles. Certaines idées ont été émises lors de l'exécutif, notamment un spectacle de musique par les élèves.

Madame Carole Vigneault aimerait que le Comité de parents donne une orientation à la soirée. Est-ce qu'on doit changer de lieu, garder un lieu central, quel devrait être le contenu. Le nombre de personnes était limité par la salle (environ 200 personnes).

Le choix d'un seul bénévole par école présente un problème pour plusieurs écoles. Il s'agit souvent d'une équipe et il est difficile de trancher.

Bilan de la soirée de l'an dernier :

- Le conférencier a été apprécié mais a peut-être pris trop de place. Certains l'ont vu comme un cadeau aux parents.
- Certaines directions d'écoles avaient préparé un petit mot, mais n'ont pu le présenter.
- Les bénévoles n'ont pas été mis en évidence suffisamment.
- Il y a eu une photo de groupe, mais le groupe était trop nombreux et les bénévoles n'ont pas reçu la photo.

Plusieurs idées sont émises, notamment demander des photos des bénévoles pour les présenter, préciser dans quel secteur le bénévole a contribué, avoir des prix par catégorie, etc.

Monsieur Stéphane Geffard propose que les membres intéressés se réunissent une demi-heure avant la prochaine réunion du CP pour en discuter. Les membres intéressés enverront un courriel à Monsieur Geffard.

### 8. TRÉSORERIE - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET

Résolution  
CP-032-11-10

#### Résolution pour l'embauche d'une secrétaire

Attendu la démission au poste de secrétaire de madame Marie-Claude Chabot;

Attendu la révision de la définition de tâche de secrétaire du Comité de parents fait par le comité exécutif;

Monsieur Jean-Philippe Audren propose l'embauche d'une secrétaire au montant annuel de 5 100 \$ pour les mois de septembre 2010 à juin 2011.

Amendement

Monsieur Stéphane Geffard propose que madame Michèle Thiffault reçoive le même montant qui était versé à madame Marie-Claude Chabot l'an dernier. Madame Christine Lavoie appuie la proposition.

#### **La résolution est adoptée à l'unanimité, tel que modifiée :**

Attendu la démission au poste de secrétaire de madame Marie-Claude Chabot;

Attendu la révision de la définition de tâche de secrétaire du Comité de parents fait par le

<p>Résolution <b>CP-033-11-10</b></p>	<p>comité exécutif;</p> <p>Monsieur Jean-Philippe Audren propose l'embauche d'une secrétaire au montant annuel de 5 500 \$ pour les mois de septembre 2010 à juin 2011.</p> <p><b><u>Résolution sur l'embauche de madame Michèle Thiffault</u></b></p> <p>Attendu que depuis le mois d'octobre Madame Michèle Thiffault a remplacé Madame Chabot à titre intérimaire,</p> <p>Attendu les critères de sélection pour le poste de secrétaire,</p> <p>Attendu les discussions sur le poste lors des comités exécutifs,</p> <p>Monsieur Jean-Philippe Audren propose la nomination de madame Michèle Thiffaut à titre de secrétaire du Comité de parents. Madame Thiffault sera contractuelle et émettra une facture mensuelle comme définie au Budget.</p> <p>Monsieur Frédérick Lavoie appuie la proposition.</p> <p><b>La résolution est adoptée à l'unanimité.</b></p>
<p>Résolution <b>CP-034-11-10</b></p>	<p><b><u>Résolution sur les frais de déplacement :</u></b></p> <p>Monsieur Jean-Philippe Audren propose que le remboursement du kilométrage se fasse au taux de 0,42 \$ du km et de 0,47 \$ quand il y a covoiturage.</p> <p>Monsieur Normand Boisclair appuie la proposition.</p> <p><b>La résolution est adoptée à l'unanimité.</b></p>
<p>Résolution <b>CP-035-11-10</b></p>	<p><b><u>Frais de gardiennage</u></b></p> <p>Monsieur Jean-Philippe Audren explique que les frais de gardiennage ne peuvent pas dépasser 15 \$ selon Revenu Québec, sans quoi il faut émettre un feuillet T4, car cela est considéré comme un revenu.</p> <p>Monsieur Serge Lefebvre, appuyé par monsieur Claude Bérubé, propose de baisser le tarif à 15 \$.</p> <p><b>La résolution est acceptée à l'unanimité.</b></p> <p><b><u>Formulaire pour les frais de garde</u></b></p> <p>Monsieur Louis Provencher, appuyé par madame Anne-Marie Parisien, propose de laisser tomber le formulaire attestant que des frais de garde ont été payés.</p> <p>Monsieur Serge Lefebvre mentionne que la loi exige une facture ou une pièce justificative.</p> <p>Madame Christine Lavoie demande le vote.</p> <p>Pour 10</p>

<p>Résolution <b>CP-036-11-10</b></p>	<p>Contre 16 Abstention 5</p> <p><b>La proposition est rejetée. Le formulaire demeure.</b></p> <p><b><u>Résolution pour la Compensation pour une réduction de l'utilisation du papier</u></b></p> <p>Monsieur Jean-Philippe Audren propose de renouveler la compensation aux membres pour une réduction de l'utilisation du papier,</p> <p style="padding-left: 40px;">Attendu que le Comité de parents trouve important de diminuer sa consommation de papier,</p> <p style="padding-left: 40px;">Attendu que les envois électroniques permettent plus de rapidité et de flexibilité,</p> <p>Monsieur Jean-Philippe Audren propose que soit versée une compensation monétaire pour chaque représentant du Comité de parents de 35.00\$ et de 15.00\$ supplémentaires pour les membres du comité exécutif, et ce, annuellement, pour ceux qui décident de ne pas recevoir la copie papier. Le représentant ou son substitut devra être présent à la moitié des rencontres pour avoir droit au remboursement.</p> <p style="padding-left: 40px;">Ce montant pourra être réclamé par les membres au mois de juin, avec la demande de remboursement finale.</p> <p>Monsieur Normand Boisclair appuie la proposition.</p> <p>Madame Sophie Parent propose d'augmenter le nombre de présences à 7 réunions. Monsieur Marc Gauthier appuie la proposition. Madame Christine Lavoie demande le vote. Pour 9 Contre 15 Abstention 9</p> <p><b>La proposition est rejetée.</b></p> <p>Madame Pascale Choquette propose de calculer l'indemnité au prorata des présences. Monsieur Gilles Cazade appuie la proposition. Monsieur Frédérick Lavoie demande le vote. Pour 4 Contre 19 Abstention 10</p> <p><b>La proposition est rejetée.</b></p> <p><b>La résolution initiale, telle que lue par monsieur Jean-Philippe Audren, est adoptée à l'unanimité.</b></p>
<p>Résolution <b>CP-037-11-10</b></p>	<p>Monsieur Geffard demande une prolongation de 15 minutes. Madame Christine Lavoie appuie la proposition.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>

Résolution  
CP-038-11-10

**Résolution pour l'achat de matériel informatique et de logiciel,**

Attendu le fait que les documents du Comité de parents sont de plus en plus informatisés,  
Attendu que les membres et le comité exécutif doivent retourner chercher des résolutions, compte rendu de réunions, etc. dans le passé ou des informations pour le bien de discussions sur la toile ou dans le site de la commission scolaire,  
Attendu que ce matériel sera sous la supervision du président du Comité de parents,  
Attendu les discussions du comité exécutif sur le bien fondé de cet achat,  
Monsieur Jean-Philippe Audren propose l'achat de matériel informatique et de logiciels pour le fonctionnement du Comité de parents au montant maximal de 900 \$.

Madame Christine Lavoie appuie la proposition. Monsieur Vincent Fortin demande le vote :  
Pour 25  
Contre 0  
Abstentions 6

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**Lunch de l'exécutif**

Attendu que le comité exécutif rencontre la direction générale avant la rencontre du comité exécutif, ce qui ne laisse pas de temps aux membres pour souper;

Attendu que le montant des lunches de l'exécutif fait partie du montant annuel de 1 500 \$ du poste Pause-santé du budget;

Attendu que le montant de ces lunches se situe entre 80 \$ et 100 \$;

Jean-Philippe Audren propose une résolution permettant au comité exécutif de commander un lunch lorsqu'il y a une rencontre avec la direction générale avant la réunion du comité exécutif.

Monsieur Serge Lefebvre appuie la proposition.

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

**Adoption du budget**

Monsieur Jean-Philippe préparera un nouveau budget pour la prochaine rencontre afin d'intégrer les changements qui ont été adoptés.

Monsieur Geffard propose de remettre les derniers points à la prochaine rencontre étant donné l'heure tardive. Madame Sophie Parent appuie la proposition.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Résolution  
CP-039-11-10

## **9. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS**

Ces points sont reportés à la prochaine rencontre.

### **9.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT**

NOMINATION DE DÉLÉGUÉS OFFICIELS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCPQ

### **9.2 PARENTS-COMMISSAIRES**

### **9.3 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA**

### **9.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**

## **10. COMMUNICATION FCPQ**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

## **11. PAROLE AU PUBLIC**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

## **12. PAROLE AUX MEMBRES**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

## **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Normand Boisclair propose que soit levée la séance à 22 h 25.

---

**Monsieur Stéphane Geffard**  
président

---

**Madame Michèle Thiffault**  
secrétaire